

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874

CONTINUÉ DE 1923 à 1948

par

EDOUARD CLUNET

par

ANDRE-PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris

Publié avec le concours du

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sous le haut patronage de

- M. ANCEL**, Président de la 1^{re} Chambre civile de la Cour de Cassation.
S. BASTID, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
A. BESSON, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
H. BLIN, Président de Chambre honoraire à la Cour de Cassation.
R. DROUILLAT, Président de la 2^e Chambre civile de la Cour de Cassation.
P. GUILLOT, Président de la Chambre commerciale et financière de la Cour de Cassation.
G. HOLLEAUX, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.
P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
P. LOUIS-LUCAS, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon.
M. MARTIN, Conseiller d'Etat.
J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
R. PINTO, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

Secrétaire général de la rédaction

PHILIPPE KAHN

Chargé de Recherche

au Centre National de la Recherche Scientifique

EDITIONS TECHNIQUES S.A.

123, rue d'Alésia

PARIS (XIV^e)

1969

TABLE TRIMESTRIELLE

1969 (96^e année). — 3^e livraison. — Juillet, août, septembre

Doctrine

- Les accords internationaux relatifs aux produits de base : L'évolution depuis 1965, par Alain CORET 575
 Les aspects de Droit international privé de la réforme du droit maritime, par Jean-Claude SOYER 610

Jurisprudence

- BULLETIN DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE,
 par P. AYMOND, J.-D. BREDIN, R. JAMBU-MERLIN, A. PONSARD, M. SIMON-DEPITRE 630

Conflit de juridictions.

- Compétence. — Voie de recours. — Contredit. — Convention franco-italienne du 3 juin 1930. — Exclusion de l'article 14 du Code civil. — Connexité. — Dessaisissement du deuxième tribunal saisi (*Cass. civ. I, 10 mars 1969*) 659
 Transport maritime. — Connaissance. — Clause attributive de juridiction. — Responsabilité de l'armateur. — Reconnaissance. — Novation du contrat. — Compétence territoriale du droit commun (*Trib. com. Paris, 1^{er} mars 1968*) 663

Etrangers (Condition des).

- Réfugiés. — Baux ruraux. — Renouvellement. — Convention de Genève du 28 juillet 1951. — Interprétation (*Cass. civ. III, 29 oct. 1968*) 630

Mariage.

- Epoux italien. — Epouse tunisienne musulmane. — Mariage célébré en la forme coranique. — Validité (*Trib. gr. inst. Paris, 1^{er} ch., 18 mars 1968*) 633
 Epoux italien. — Epouse tunisienne musulmane. — Répudiation. — Loi applicable (*Trib. gr. inst. Paris, 1^{er} ch., 18 mars 1968*) 633

Régime matrimonial.

- Epoux de nationalité tchécoslovaque. — Mariage célébré en Tchécoslovaquie. — Domicile en Autriche. — Loi applicable. — Renvoi (*Cass. civ. I, 27 janv. 1969*). 644

Succession.

- Succession mobilière. — Défunte algérienne, de statut musulman. — Enfant de nationalité française. — Epoux survivant algérien. — Donation faite à l'époux. — Loi applicable (*Lyon, 1^{er} ch. civ., 14 nov. 1968*) 648

- CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE,
 par P. AYMOND, Ph. KAHN, J. RIBETTES-TILLHET 666

Conflit de juridictions.

- Convention franco-sénégalaise. — Exclusion des articles 14 et 15 du Code civil (non) (*Cass. soc. 6 nov. 1968*) 676

Contrat.

- Représentation. — V.R.P. statutaire. — Loi applicable. — Autonomie de la volonté. — Renonciation au statut français (*Cass. soc. 5 mars 1969*) 670

Etrangers (Conditions des).

- Circulation routière. — Délit de conduite sans titre. — Passeport international (*Paris, 13^e ch. 15 nov. 1968*) 667

Filiation naturelle.

- Naissance en Suisse. — Reconnaissance par la mère Américaine.
— Forme. — Reconnaissance par le père Français. — Attribution
de la puissance paternelle (*Paris, 1^{re} ch., 28 nov. 1968*) 668

Immunité de juridiction.

- Institution internationale. — Office franco-allemand pour la
jeunesse. — Agent révoqué. — Tribunal compétent (*Paris, 21^e ch.,
18 juin 1968*) 671

Jugement étranger.

- Exequatur. — Divorce. — Publicité des débats (*Cass. civ. II,
9 mai 1968*) 674
Exequatur. — Saisie-arrêt. — Titre. — Contrat judiciaire (*Cass.
civ. II, 3 oct. 1968*) 674

Succession.

- De cuius* de statut personnel algérien. — Loi applicable (*Cass.
civ. I, 7 juiv. 1969*) 666

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE CANADIENNE,

- par J.-G. CASTEL 677

Caution *judicatum solvi*.

- Demandeur présenté dans l'assignation comme ayant son siège
et son principal établissement dans une autre province et un
bureau central dans la province du Québec. — Exposé des faits
dont il résulte une présomption suffisante de non-résidence au
Québec au sens de l'article 65 du Code de procédure civile (*Cour
du Banc de la Reine, en appel, 1968*) 720
Demandeur résidant à l'étranger (*British Columbia Supreme
Court, 1966*) 721
Mandataire d'un étranger (*Cour supérieure du Québec, 1967*) 720

Conflit de juridictions.

- Absence. — Déclaration. — Juridiction compétente (*Manitoba
Queen's Bench, 1966*) 722
Acceptation de la compétence (*Alberta Supreme Court, 1964*) .. 728
Action personnelle. — Tribunal compétent (*Cour supérieure du
Québec, 1965*) 727
Clause compromissoire. — Validité. — Loi applicable (*Cour Suprême
du Canada, 1964*) 721
Demande de pension alimentaire. — Action personnelle. —
Tribunal compétent (*Cour du Banc de la Reine, en appel, 1964*) . 725
Divorce. — Tribunal compétent. — Domicile du défendeur. —
Détermination (*Nova Scotia Supreme Court, 1967*) 721
Filiation. — Mineur non émancipé. — Désaveu de paternité. —
Tribunal compétent (*Cour du Banc de la Reine, en appel, 1964*) .. 726
Litispendance. — Sursis à statuer (*Ontario High Court, 1968*) 729
Mariage. — Action en nullité. — Tribunal compétent (*British
Columbia Court of Appeal, 1964*) 722
Minorité. — Désignation d'un curateur. — Procédure (*Cour
supérieure du Québec, 1968*) 726
Procédure. — Assignation *ex juris* (*Nova Scotia Supreme Court,
1964*) 729
Procédure. — Parties au procès (*Ontario High Court, 1968*) .. 724
Réclamation par le syndic de faillite d'actions de sociétés
ayant leur siège en Suisse. — Compétence du Tribunal du Qué-
bec. — Lieu de situation des actions (*Cour du Banc de la Reine,
en appel, 1967*) 726
Séparation de corps. — Tribunal compétent (*Cour supérieure
du Québec, 1966*) 724
Société étrangère non déclarée (*Cour suprême de Nouvelle
Ecosse, 1968*) 722
Société étrangère. — Réalisation d'affaires dans le ressort
du tribunal (*British Columbia Supreme Court, 1967*) 728

**Commission rogatoire (*Supreme Court of Ontario, Master's Cham-
bers, 1964*)**

684

Contrat.

Agent immobilier. — Loi applicable. — Existence d'un recours (<i>Saskatchewan Queen's Bench 1964</i>)	696
Contrat d'assurance. — Loi applicable (<i>Cour Suprême du Canada, 1967</i>)	692
Contrat conclu par téléphone. — Vente de marchandises F.O.B. à Toronto en vue de leur livraison à Toronto. — Lieu de la conclusion du contrat. — Loi applicable (<i>Supreme Court of Ontario in Bankruptcy, 1963</i>)	697
Termes employés. — Interprétation (<i>Cour de l'Echiquier du Canada, 1968</i>)	698
Vente sous condition. — Droits de préférence. — Créance privilégiée de rang inférieur à titre onéreux. — Véhicule vendu sous condition dans l'Alberta et conduit en Colombie Britannique. — Reprise de la possession par le vendeur alors que le véhicule se trouvait en Colombie Britannique depuis un mois (<i>British Columbia Court of Appeal, 1967</i>)	698
Vente sous condition. — Droits du vendeur. — Biens transférés et vendus dans une autre province. — Nouvelle acquisition à titre onéreux avant l'expiration du délai de déclaration des conventions de vente sous condition (<i>British Columbia Supreme Court, 1963</i>)	698
Vente sous condition. — Loi applicable (<i>Saskatchewan Queen's Bench, 1965</i>)	697

Délit.

Préjudice. — Frais hospitaliers. — Qualification. — Recours fiscal. — Exécution (<i>Manitoba Court of Queen's Bench, 1967</i>) ..	710
---	-----

Domicile.

Abandon (<i>Supreme Court of Alberta, 1968</i>)	685
Domicile d'origine et d'élection. — <i>Animus manendi</i> . — Membre des forces armées (<i>New Brunswick, Appellate Division, 1965</i>) ..	684

Filiation légitime.

Mariage nul. — Conséquence (<i>British Columbia Supreme Court, 1966</i>)	690
--	-----

Garde des enfants.

Tribunal compétent (<i>British Columbia Supreme Court, 1966 ; Manitoba Court of Appeal, 1965</i>)	690
Tribunal compétent. — Considération du bien-être de l'enfant (<i>Nova Scotia Supreme Court, 1964</i>)	691

Immunité de juridiction.

Action en dommages-intérêts contre le Consulat général d'un pays étranger. — Incompétence (<i>Cour supérieure du Québec, 1968</i>)	733
Etat. — Activités commerciales (<i>Cour suprême du Québec, 1968</i>)	729
Etat étranger. — Marque de fabrique. — Action en radiation (<i>Erchequer Court of Canada, 1967</i>)	732
Immunité souveraine (<i>Ontario Court of Appeal, 1966</i>)	732

Jugement étranger.

Décision attribuant une pension. — Exécution réciproque (<i>Supreme Court of Canada, 1968</i>)	766
Divorce. — Reconnaissance d'un jugement de divorce étranger (<i>Cour suprême du Canada, 1965</i>)	746
Divorce prononcé à l'étranger. — Reconnaissance (<i>Manitoba Queen's Bench, 1965</i>)	746
Exécution. — Justice naturelle (<i>British Columbia Supreme Court, 1968</i>)	771
Exécution réciproque (<i>Saskatchewan Queen's Bench Chambers, 1964 ; Manitoba Court of Appeal, 1967 ; Alberta Supreme Court, 1968 ; British Columbia Supreme Court, 1968 ; North West territories territorial Court, 1968</i>)	767, 768, 769

Jugement étranger de divorce et décision de pension qui en dépend. — Reconnaissance. — Exécution réciproque (<i>Ontario High Court, 1964</i>)	773
Mariage. — Décision étrangère d'annulation. — Reconnaissance (<i>Ontario Court of appeal, 1965</i>)	733
Obligation alimentaire. — Exécution réciproque (<i>British Columbia Supreme Court, 1965</i>)	772
Séparation de corps. — Pension alimentaire. — Statut personnel. — Reconnaissance (non) (<i>Cour supérieure du Québec, 1965</i>)	746
Succession aux biens meubles. — Tribunal du domicile du défunt compétent (<i>Saskatchewan Queen's Bench, 1967</i>)	766
Loi étrangère.	
Preuve (<i>Ontario High Court 1964</i>)	686
Preuve. — Administration (<i>Supreme Court of Ontario, Master's Chambers 1964</i>)	686
Preuve. — Déposition des experts (<i>British Columbia Supreme Court, 1967</i>)	686
Mariage.	
Action en annulation de mariage. — Domicile. — Preuve de la loi étrangère (<i>Cour supérieure du Québec, 1964</i>)	687
Capacité (<i>British Columbia Supreme Court, 1964</i>)	686
Forme. — Fraude à la loi. — Mariage par procuration. — Validité (<i>Cour supérieure du Québec, 1964</i> ; <i>Cour du Banc de la Reine, en appel, Québec, 1966</i>)	689
Nullité. — Domicile des conjoints au Québec. — Célébration du mariage à New York. — Fraude à la loi (non) (<i>Cour supérieure du Québec, 1967</i>)	687
Mer.	
Plateau continental. — Droits sur les ressources minérales du domaine maritime. — Propriété. — Juridiction. — Convention de Genève de 1958 (<i>Cour suprême du Canada, 1967</i>)	683
Monnaie.	
Paiement en monnaie étrangère. — Date à laquelle le cours du change doit être évalué (<i>Ontario High Court, 1964</i>)	699
Responsabilité civile.	
Accident d'automobile. — Loi de l'Indemnisation des Victimes d'Accidents d'automobile. — Appel en garantie formé par le Fonds d'indemnisation contre la personne enregistrée comme propriétaire du véhicule. — Accident causé au Québec par le véritable propriétaire. — Solidarité inapplicable. — Vendeur n'ayant aucune place d'affaires dans la province de Québec (<i>Cour supérieure du Québec, 1966</i>)	710
Loi applicable en matière de dommages (<i>British Columbia Supreme Court, 1968</i>)	708
Mineur (<i>Cour supérieure du Québec, 1966</i>)	699
Passager bénévole (<i>Ontario High Court, 1967</i>)	699
Société.	
Société étrangère ayant des biens dans la province. — Dissolution. — Loi applicable (<i>Saskatchewan Court of Queen's Bench, 1964</i>)	699
Succession.	
Enfant né hors mariage. — Droit à la succession comme enfant légitime (<i>Cour suprême du Canada, 1964</i>)	715
Demande de nomination d'un exécuteur testamentaire. — Loi applicable (<i>Saskatchewan Surrogate Court, 1964</i>)	718
Exécuteurs testamentaires et administrateurs. — Situation des actions dans une société anonyme (<i>British Columbia Supreme Court, 1966</i>)	718
Legs d'immeubles. — Loi applicable (<i>British Columbia Court of Appeal, 1964</i>)	715
Legs à un mineur. — Administration des biens du mineur. — Loi applicable (<i>British Columbia Court, 1966</i>)	719

- Testaments. — Trust de meubles. — Exécution de testament par voie de trust étranger. — Trusts nul, selon la loi du domicile du testateur. — Trustee étranger autorisé à exécuter le trust dans différents pays (*Cour suprême du Canada, en appel de la Colombie britannique, 1965*) 716
- Testament conjonctif. — Forme. — Valeur substantielle (*Cour suprême du Québec, 1966*) 716

Témoignage.

- Preuve testimoniale. — Tribunal administratif étranger sollicitant le concours du Tribunal de l'Ontario pour établir la preuve par témoins à l'intérieur de la circonscription (*Ontario Court of appeal, 1963*) 684

Traité internationaux.

- Pratique du Canada en la matière. — Extrait d'une déclaration faite par un ancien chef de la section des traités, du Ministère des Affaires Extérieures aux étudiants de l'Université d'Ottawa en décembre 1964, sur certains aspects du droit et de la pratique en matière de traités au Canada 677
- Application (*Cour du Queen's Bench du Manitoba, 1964*) 682
- Conflit avec les lois canadiennes. — Effet des traités (*Quebec Court of Queen's Bench, Appeal side, 1966*) 682
- Loi d'application. — Modification (*Cour suprême du Canada, 1964*) 682

Documents

CONVENTIONS INTERNATIONALES PUBLIÉES ET TEXTES LÉGISLATIFS OU RÉGLEMENTAIRES PROMULGUÉS EN FRANCE.

Contrôle des changes.

- Décret n° 69-264 du 21 mars 1969 portant modification du décret n° 67-78 du 27 juillet 1967 fixant les modalités d'application de la loi n° 66-1008 du 28 décembre 1966 relative aux relations financières avec l'étranger (*J.O. 27 mars 1969*) 774
- Arrêté du 21 mars 1969 portant modification de l'arrêté du 27 janvier 1967 fixant les modalités d'application du décret n° 67-78 du 27 janvier 1967 (*J.O. 27 mars 1969*) 774

Coopération judiciaire.

- Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Saint-Marin relative à l'aide mutuelle judiciaire en matière civile, commerciale et pénale, et à l'exequatur des jugements en matière civile et commerciale, signée à Paris le 25 mai 1967 (Publiée en France par décret n° 69-226 du 6 mars 1969 : *J.O. 15 mars 1969*) 775

Etrangers (Conditions des).

- Loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur (*J.O. 13 novembre 1968*) 784
- Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles, complété par un protocole, deux échanges de lettres et une annexe, signé à Alger le 27 décembre 1968 (publiés en France par décret n° 69-243 du 18 mars 1969 : *J.O. 22 mars 1969*) 785

Etrangers (Entrée et séjour).

- Décret n° 69-29 du 6 janvier 1969 portant modification du décret n° 47-2410 du 31 décembre 1947 relatif à la déclaration par les étrangers de leur changement de résidence habituelle et permanente (*J.O. 11 janvier 1969*) 791

Impôts et contributions.

Convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Gabon, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Libreville le 21 avril 1966 (Publiés en France par décret n° 69-364 du 16 avril 1969 : <i>J.O.</i> 24 avril 1969)	791
Convention fiscale, protocole et échange de lettres entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie, signés à Nouakchott le 15 novembre 1967 (Publiés en France par décret n° 69-391 du 25 mars 1969 : <i>J.O.</i> 27 avril 1969)	793
Convention entre la République française et la République du Pakistan tendant à éviter la double imposition et l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, ensemble l'échange de lettres joint, signés à Paris le 22 juillet 1966 (Publiés en France par décret n° 69-340 du 10 avril 1969 : <i>J.O.</i> 18 avril 1969 ; rectific. <i>J.O.</i> 18 mai 1969)	797
Bibliographie et Revue des revues	808
Informations	830